



REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS, PROGRAMMES & PARTENAIRES POTENTIELS

GUINEE

ALTAI CONSULTING POUR LE FFU – 2022



Financé par
l'Union européenne



© 2022 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

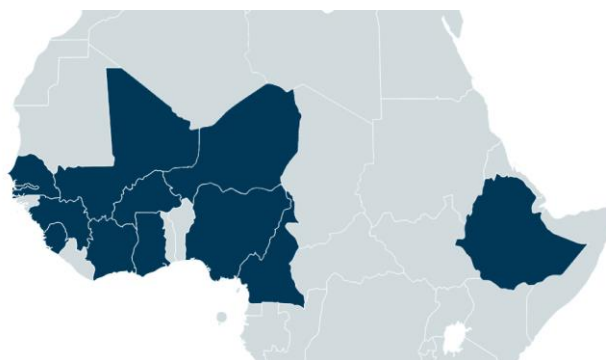
Mai 2022

AUTEURS

Rédaction : Hugo LADROUE, Responsable de cette étude pour la Guinée – Altai Consulting

Assurance qualité : Mathilde CHIFFERT, Directrice de projet ; Estelle BRIOT, Directrice Afrique de l'Ouest et Sahel – Altai Consulting

Le présent rapport a été rédigé dans le cadre d'une étude régionale portant sur 12 pays : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Gambie. Chacun des pays de l'étude a fait l'objet d'un rapport, élaboré sur la base d'une collecte de donnée documentaire et d'entretiens conduits sur le terrain.



Les rapports pays sont accompagnés d'un rapport de synthèse régional, identifiant les principales tendances, bonnes pratiques, et recommandations à l'échelle régionale.

ALTAI CONSULTING

Altai Consulting fournit des services de recherche et de suivi et évaluation aux institutions publiques et aux organisations internationales dans les pays en développement. Nos équipes opèrent dans plus de 50 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale. Depuis sa création, Altai Consulting s'est concentré sur la recherche et l'évaluation de programmes liés à la migration, la gouvernance et le développement durable.

www.altaiconsulting.com

CONTACT

Mathilde CHIFFERT (Directrice de projet) : mchiffert@altaiconsulting.com

Estelle BRIOT (Directrice Afrique de l'Ouest et Sahel) : ebriot@altaiconsulting.com

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de la mission-pays et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

TABLE DES MATIERES

Abréviations	4
Résumé exécutif	6
1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	7
1.1. Objectifs du projet et de ce rapport.....	7
1.2. Méthodologie de la mission	7
2. CONTEXTE MIGRATOIRE ET LEÇONS APPRISSES DE LA PROGRAMMATION FFU.....	8
2.1. Dynamique des retours et de la réintégration	8
2.2. Principaux résultats et enseignements tirés de la programmation FFU en matière de soutien aux retours et à la réintégration	9
3. DEFIS ACTUELS LIES A LA GOUVERNANCE DE L'EMPLOI JEUNE ET DE LA REINTEGRATION	10
3.1. Cadres normatifs et politiques sectorielles.....	10
3.2. Cadre opérationnel : acteurs gouvernementaux et mécanismes de coordination	10
3.3. État des lieux et perspectives des mécanismes d'intermédiation sur le marché du travail12	
3.3.1. Rôle du secteur public dans l'orientation des migrants de retour	12
3.3.2. Rôle du secteur privé dans l'orientation des migrants de retour	13
3.3.3. Mécanismes d'orientation des migrants de retour mis en place dans le cadre du FFU	13
4. ACTEURS CLES ET PERSPECTIVES DE PARTENARIATS	15
4.1. Formation professionnelle	15
4.1.1. État des lieux du secteur.....	15
4.1.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par la formation technique et professionnelle	16
4.1.3. Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de la formation professionnelle	18
4.2. Entrepreneuriat, auto-emploi et services financiers	20
4.2.1. État des lieux du secteur.....	20
4.2.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers	22
4.2.3. Autres acteurs clés intervenant dans les secteurs de l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers	25
4.3. Secteur privé et salariat.....	28
4.3.1. État des lieux du secteur.....	28
4.3.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration à court terme des migrants de retour par le salariat.....	29
4.3.3. Autres acteurs clés intervenant en faveur du secteur privé	29
4.4. Société civile et migrants vulnérables.....	31
4.4.1. État des lieux de l'assistance apportée aux migrants de retour vulnérables	31
4.4.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour vulnérables.....	32

ABREVIATIONS

AFD : Agence française de développement
AGUIPE : Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi
AGREM : Appui à l'amélioration de la gouvernance des redevances minières
ANIES : Agence nationale d'inclusion économique et sociale
ASCAD : Agence du service civique d'action pour le développement
BAD : Banque africaine de développement
BAOS : Bureau d'accueil, d'orientation et de suivi
BID : Banque islamique de développement
BOCEJ : Booster les compétences pour l'employabilité des jeunes
BTSP : Bourse de Sous-Traitance et de Partenariats
CAPME : Centre d'Appui aux PME
CBG : Compagnie des bauxites de Guinée
CFCE : Contribution forfaitaire à la charge des employeurs
CFP : Centre de formation professionnelle
CCNJ : Cadre de concertation national sur la jeunesse
CNTPPA : Comité national de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées
DGGE : Direction Générale des Guinéens de l'Étranger
DUE : Délégation de l'Union européenne
DRH : Directeur des ressources humaines
IC : Initiative Conjointe UE-OIM
IMF : Institutions de Microfinance
ETFP : Enseignement technique et formation professionnelle
FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FODEL : Fonds de développement économique local
FFU : Fonds fiduciaire d'urgence
FODIP : Fonds de développement industriel et des PME
3FPT : Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique
GAC : *Guinea Alumina Corporation*
GIE : Groupement d'intérêt économique
GSE : Groupe sectoriel sur l'éducation
LED : Développement économique local guinéen ("*Local economic development*")
MAEGE : ministère des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger
MC² : Mutuelles Communautaires de Croissance
METFP : ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

MJEJ : ministère de la Jeunesse et des sports
MLS : *Monitoring and Learning System*
MTFP : ministère du Travail et de la Fonction Publique
OGLMI : Organisation guinéenne de lutte contre la migration irrégulière
OIM : Organisation internationale pour les migrations
OIT : Organisation internationale du travail
ONG : Organisation non gouvernementale
ONJ : Observatoire national de la jeunesse
ONU DI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAFISAM : Projet d'amélioration de la formation et de l'insertion dans les secteurs agricole et minier
PARSS : Projet d'appui à la réforme du secteur de la sécurité
PATEG : Projet d'assistance technique à l'emploi des jeunes
PIB : Produit intérieur brut
PMG : Politique migratoire de la Guinée
PME : Petites et moyennes entreprises
PMO : Partenaire de mise en œuvre
PNDES : Plan national de développement économique et social
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
POS : Procédures opérationnelles standard
PRODEG : Programme décennal de l'éducation en Guinée
PTF : Partenaire technique et financier
SADEN : Salon des entrepreneurs de Guinée
SIMT : Système d'information du marché du travail
SFI : Société financière internationale
SMB : Société minière de Boké
ST/CP : Secrétariat technique pour la coordination et le pilotage du ProDEG
SYPEG : Système de protection de l'enfance en Guinée
TPML : *Third-Party Monitoring and Learning*
UE : Union européenne
UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

RESUME EXECUTIF

Sur la période allant de 2017 à 2021, la Guinée est le premier pays ouest-africain d'émigration irrégulière vers l'Europe et le troisième en ce qui concerne le nombre de retours volontaires assistés depuis la Libye et le Niger. Cette migration s'explique en large partie par les faibles capacités d'absorption du marché de l'emploi face à la croissance démographique rapide et à l'exode rural des jeunes. Alors que l'émigration concerne l'ensemble du territoire guinéen, les migrants de retour se réinstallent majoritairement à Conakry, accentuant la tension sur le marché de l'emploi dans la capitale.

Il n'existe pas encore de cadres normatifs fonctionnels guidant les perspectives de développement du marché de l'emploi en Guinée, si bien que les initiatives publiques, privées et internationales en faveur de l'emploi jeune évoluent pour la plupart sans arrimage stratégique. L'absence de cadres normatifs actualisés a pour conséquence un déficit de coordination entre les acteurs gouvernementaux, qui génère des duplications d'efforts et chevauchements de mandats. Les interventions des partenaires techniques et financiers (PTF) sont ancrées dans divers ministères et/ou exécutées par des agences différentes, entraînant un cloisonnement de l'information et un éparpillement des données. Enfin, l'absence d'un système national de suivi-évaluation et d'un cadre de capitalisation des acquis est l'un des facteurs qui limite la portée des interventions du gouvernement et des PTF.

Les mécanismes d'intermédiation ne permettent pas de capter et de centraliser les offres et demandes d'emplois sur le territoire national, ni d'assurer un rôle de conseil et orientation efficace. Cette situation rend la réintégration des migrants de retour en Guinée largement tributaire de la programmation de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et des partenariats *ad hoc* qu'elle a établis dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM (IC UE-OIM). La principale limite aux dispositifs de conseil et orientation, partenariats, et mécanismes de référencement mis en place, est leur inscription dans une dynamique programmatique dont l'avenir, au-delà du FFU, reste incertain.

La formation professionnelle devrait être placée au cœur du système de réintégration des migrants de retour, mais le secteur souffre d'insuffisances structurelles. A l'heure actuelle, seuls les centres et filières de formation professionnelle bénéficiant d'un soutien matériel et financier conséquent de la part de PTF semblent en mesure de constituer des options de réintégration d'une qualité et d'une durabilité suffisantes. Dans la perspective d'un renforcement du secteur à moyen terme, le Programme Décennal de l'Éducation en Guinée (ProDEG) est encore aux prémices de sa mise en œuvre et il existe de nombreuses opportunités d'action pour l'UE de venir appuyer le secteur en promouvant la prise en compte des besoins spécifiques des migrants de retour.

Compte tenu de la faiblesse du secteur privé, le secteur de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi offrent les meilleures perspectives de réintégration en faveur des migrants de retour. Cependant, les difficultés d'accès au financement et un environnement réglementaire inadapté demeurent les principales limites au succès de cette approche. Dans le cadre de la réintégration par l'entrepreneuriat, l'écosystème local d'incubateurs offre des opportunités de partenariats, de même que les entreprises intervenant dans le cadre de la facilitation d'accès au financement. Il existe également de nombreux projets internationaux visant à faire émerger des entrepreneurs dans le cadre du développement de chaînes de valeur (en particulier dans l'agriculture). La mise en place de mécanismes de coordination et de référencement avec ces acteurs pourrait permettre de diversifier les parcours de réintégration.

Enfin, les migrants de retour ont parfois des profils de vulnérabilité particuliers qui exigent des prises en charge spécifiques. Dans ce contexte, l'OIM a développé de nombreux partenariats qu'il serait opportun de pérenniser au-delà de l'IC UE-OIM.

1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1.1. OBJECTIFS DU PROJET ET DE CE RAPPORT

- Capitaliser sur les leçons clés de la programmation relative aux retours et à la réintégration, acquises à travers les appuis fournis par Altai Consulting dans le cadre des exercices MLS et TPML déployés depuis 2018 ;
- Identifier, dans chaque pays cible, les acteurs et programmes clés dans les secteurs de la formation professionnelle et de la création d'emplois et évaluer leur position, capacités et intérêt à nouer des partenariats avec l'UE dans le cadre des futures initiatives de réintégration ;
- Identifier les opportunités les plus prometteuses de partenariats et de référencement pour les futurs programmes de réintégration financés par l'UE ;
- Identifier les acteurs locaux (publics, privés et au sein de la société civile) qui pourraient être intégrés dans la future programmation afin de construire des systèmes de réintégration durables sur le moyen et long terme.

1.2. METHODOLOGIE DE LA MISSION

La mission conduite par Altai Consulting en Guinée s'est déroulée du 26 février au 18 mars 2022 et a permis de collecter, trianguler et analyser les données provenant des sources suivantes :

- **41 institutions clefs** ;
- **85 documents** relatifs à la réintégration des migrants de retour, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat en Guinée ;
- **Visites et observations directes sur le terrain** : 22 centres de formation professionnelle rencontrés directement.

Sur la base de cette collecte de données, la sélection des partenaires potentiels en mesure de participer à la réintégration des migrants de retour dans le cadre des prochaines phases de programmation de l'Union européenne a été opérée sur la base d'un ensemble de critères incluant :

- La qualité de l'accompagnement proposé mesurée par le taux d'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de ces institutions ;
- L'adéquation des critères de sélection des bénéficiaires avec le profil des migrants de retour ;
- L'expérience de ces institutions dans l'accompagnement de publics vulnérables ;
- La disponibilité à court ou moyen terme de ces institutions à intégrer des migrants de retour dans leur programmation.

Ces structures sont présentées en section 4 et en annexe de ce rapport sous la forme de 'fiches partenaires'.

Par ailleurs, un certain nombre d'acteurs clés intervenant dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat, du soutien à l'essor du secteur privé ou à l'accompagnement de publics vulnérables pourraient également constituer des partenaires pertinents pour l'Union européenne. La coordination avec ceux-ci permettrait, à moyen terme, de contribuer à l'accroissement d'opportunités sur le marché de l'emploi en faveur des migrants de retour, ainsi qu'à la prévention de la migration irrégulière.

Ces acteurs sont présentés en section 4 et en annexe de ce rapport sous la forme de 'fiches acteurs'.

2. CONTEXTE MIGRATOIRE ET LEÇONS APPRISSES DE LA PROGRAMMATION FFU

2.1. DYNAMIQUE DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION

Sur la période allant de 2017 à 2021, la Guinée est le premier pays ouest-africain d'émigration irrégulière vers l'Europe et le troisième en ce qui concerne le nombre de retours volontaires assistésⁱ. Au cours de ces quatre années, plus de 40 000 migrants guinéens en situation irrégulière ont été recensés aux frontières de l'UE, alors que 24 000 ont bénéficié d'une assistance au retour volontaire de la part de l'OIM depuis la Libye ou le Nigerⁱⁱ. Si le nombre d'arrivées depuis la Guinée en Europe a baissé en 2019 et 2020, les chiffres sont repartis à la hausse en 2021 (+2 000)ⁱⁱⁱ. Le nombre de guinéens actuellement bloqués sur les routes migratoires est inconnu, mais le nombre de retours volontaires vers la Guinée reste élevé (plus de 1000 personnes en mars 2022^{iv}) et l'OIM s'attend à en accompagner entre 4 000 et 6 000 supplémentaires d'ici la fin de l'année^v.

Cette migration s'explique en large partie par les faibles capacités d'absorption du marché de l'emploi face à la croissance démographique rapide et à l'exode rural des jeunes. La population augmente de 2,8% par an, l'un des taux les plus élevés du monde et environ 60% de la population est âgée de moins de 24 ans^{vi}. Il est estimé que 60% des jeunes sont au chômage ou en situation de sous-emploi^{vii}. Les agriculteurs constituent le groupe socio-économique le plus pauvre et représentent les deux tiers des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté^{viii}. Cette situation, associée à l'enclavement des territoires et à la dégradation de l'environnement constituent des facteurs d'accélération de l'exode vers les villes^{ix}. L'insuffisance des services de base et le coût élevé de la vie, associés au manque de confiance en la capacité des institutions publiques à apporter des solutions pérennes à ces problématiques, comptent également parmi les causes de l'émigration récente des jeunes guinéens^x.

Le profil socio-économique des migrants de retour en Guinée présente davantage d'hétérogénéité que celui des migrants de retour d'autres pays de la sous-région. Si l'écrasante majorité des migrants de retour sont des hommes jeunes (pour la plupart entre 18 et 27 ans), plus de 10% d'entre eux sont des mineurs^{xi}, nécessitant une protection et un accompagnement spécifiques. Les enquêtes conduites par Altai Consulting entre 2019 et 2021 auprès d'un échantillon de 429 migrants de retour ont permis de constater que le niveau d'instruction moyen est également plus élevé que la moyenne régionale puisque près des deux tiers ont atteint le niveau d'études secondaire ou supérieur (contre 44% au niveau régional). Avant leur départ, ils sont plus souvent en cours d'études (environ 40%) et moins souvent en situation d'emploi que les migrants des pays voisins^{xii}. Cette situation s'explique par la saturation du marché de l'emploi en Guinée, la faible valeur accordée par les employeurs aux diplômes nationaux et une conjoncture associant à la fois une succession de crises politiques et la prolifération des réseaux de passeurs.

Alors que l'émigration concerne l'ensemble du territoire guinéen, les migrants de retour se réinstallent majoritairement à Conakry^{xiii}, accentuant davantage la tension sur le marché de l'emploi dans la capitale. Le phénomène de l'émigration irrégulière guinéenne n'est pas particulièrement concentré géographiquement même si deux préfectures semblent plus particulièrement touchées : Mamou et Beyla^{xiv}. La part de chaque région varie ainsi d'année en année¹. L'effet conjugué de l'exode rural des jeunes et de la réinstallation de la majorité des migrants de retour dans la capitale ajoutent une pression supplémentaire à un marché du travail et des infrastructures déjà saturés^{xv}.

¹ Bien que les régions de Mamou et Nzérékoré dominent, suivies par celles de Kindia, Kankan, Labé, Boké et enfin Conakry.

2.2. PRINCIPAUX RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA PROGRAMMATION FFU EN MATIERE DE SOUTIEN AUX RETOURS ET A LA REINTEGRATION

Les deux programmes clés déployés dans le cadre du FFU – l'IC UE-OIM et le programme INTEGRA – ont permis d'acquérir une expérience significative en matière de réintégration. A la date de fin février 2022, l'OIM avait appuyé la réintégration de près de 13 000 migrants de retour^{xvi}, alors que le programme INTEGRA en comptait plus de 1 000 parmi ses bénéficiaires^{xvii}. Ces expériences ont permis d'enrichir les connaissances relatives à la situation des migrants de retour ainsi que d'acquérir, sur la base des évaluations et processus de capitalisation menés, une appréciation concrète des différents niveaux d'efficacité des approches programmatiques déployées. Les principaux constats sont les suivants :

- **L'ampleur du caseload auquel est confrontée l'OIM en Guinée rend indispensable la création d'un réseau de partenariats pérenne en faveur de la réintégration des migrants de retour.** Si, au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'IC, l'OIM s'est attachée à la mise en place d'un tel réseau à travers la conclusion de mécanismes de référencement, sa pérennité semble aujourd'hui largement tributaire de l'avenir de la programmation de l'OIM.
- **Le conseil et l'orientation des migrants de retour constitue une étape clé pour un processus de réintégration réussi mais les moyens déployés ainsi que leur efficacité demeurent insuffisants.** Différentes méthodes de conseil / orientation ont été testées au cours de la mise en œuvre de la programmation FFU mais celles-ci restent structurellement limitées par l'absence d'un système d'information sur le marché du travail (SIMT) performant.
- **Les avantages attendus des projets collectifs de type Groupements d'intérêt économique (GIE) rassemblant un nombre élevé de migrants de retours ne se sont pas matérialisés.** L'intérêt pour les projets de groupe se justifiait par la nécessité d'absorber le caseload en réintégrant plus rapidement un grand nombre de bénéficiaires, et de réaliser des économies d'échelle. Cependant, le temps d'attente relativement long nécessaire à la mise en place de tels groupements (parfois plus longs que pour les projets individuels), associé aux risques qui leur sont inhérents (tensions entre les membres, manque de motivation dû à la taille du groupement, abandons, etc.) n'ont pas permis d'établir un rapport bénéfices / risques positif.
- **Les perspectives d'embauche dans le cadre de contrats salariés dans le secteur privé demeurent très limitées en Guinée.** Le secteur privé a été sollicité par l'OIM pour faciliter la réintégration de migrants par l'apprentissage et le placement direct en entreprise, mais quelques dizaines d'entre eux seulement ont pu en bénéficier et cette voie demeure minoritaire. Il n'existe pas de données sur la pérennité de ces placements.
- **A l'heure actuelle, l'auto-emploi et l'entrepreneuriat offrent les meilleures perspectives de réintégration aux migrants de retour.** L'accès des microentreprises au microcrédit a été facilité par plusieurs partenaires de mise en œuvre (PMO), y compris l'OIM, dans le but d'autonomiser les projets les plus prometteurs. Compte tenu des faibles capacités d'absorption du marché de l'emploi, cette approche est plébiscitée par l'ensemble des acteurs.
- **La formation professionnelle devrait être placée au cœur du système de réintégration, mais son organisation souffre de profondes insuffisances structurelles et doit pouvoir être adaptée aux besoins spécifiques des migrants de retour.** Le renforcement de la formation professionnelle associée à des modules de 'compétences de vie' constitue une dimension essentielle à l'accroissement des débouchés pour les migrants de retour, aussi bien dans les domaines de l'auto-emploi, que de l'entrepreneuriat ou du salariat.

3. DEFIS ACTUELS LIES A LA GOUVERNANCE DE L'EMPLOI JEUNE ET DE LA REINTEGRATION

3.1. CADRES NORMATIFS ET POLITIQUES SECTORIELLES

Il n'existe pas à l'heure actuelle de cadres normatifs fonctionnels guidant les perspectives de développement du marché de l'emploi en Guinée, si bien que les initiatives publiques, privées et internationales en faveur de l'emploi jeune évoluent pour la plupart sans arrimage stratégique.

- **Le Plan national de développement économique et social (PNDES) qui s'étendait sur la période 2016-2020 n'est plus opérationnel et ne s'est que marginalement concrétisé.** Si le PNDES prévoyait une transformation structurelle de l'économie et la création d'emplois à grande échelle¹, ces objectifs ne se sont pas matérialisés en un plan d'actions précis et aucune évaluation n'a été conduite. L'élaboration du 'PNDES 2' a été quant à elle abandonnée à la suite du coup d'État de septembre 2021^{xviii}. Si un nouveau programme de développement est en cours d'élaboration, ses contours et les modalités de sa mise en œuvre semblent encore incertains^{xx}.
- **Une politique nationale de l'emploi est en cours d'élaboration** avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et de la Banque africaine de développement (BAD), **mais celle-ci n'est pas encore adoptée.** Le dernier document cadre de politique nationale de promotion de l'emploi date de 2004 et ne constitue plus un cadre de référence. L'objectif de la nouvelle politique, élaborée conjointement par l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE) et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) est de servir de base à la définition d'une architecture plus claire et efficace de l'aide à l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi, y compris celle des migrants de retour. Il est espéré qu'elle sera adoptée fin 2022^{xx}.
- **Une ambitieuse Politique de Migration de la Guinée (PMG) a été adoptée, mais elle ne contient pas de dispositions relatives à la réintégration des migrants de retour.** Bien que la PMG précise qu'une 'Stratégie d'engagement de la diaspora guinéenne et des migrants de retour'² est en cours de rédaction à la Direction Générale des Guinéens de l'Étranger (DGGE), il n'existe pas encore de cadre normatif dédié.
- **Les Procédures Opérationnelles Standard (POS) de l'OIM continuent par conséquent de constituer le seul texte de référence concernant la réintégration des migrants de retour.** Adoptées dès le début de l'IC UE-OIM, celles-ci ont permis d'encadrer et coordonner, tout au long de la programmation, les rôles et responsabilités des différents acteurs – internationaux, gouvernementaux et locaux – impliqués dans la gestion des retours, de l'accueil et de la réintégration des migrants de retour.

3.2. CADRE OPERATIONNEL : ACTEURS GOUVERNEMENTAUX ET MECANISMES DE COORDINATION

L'absence de cadres normatifs actualisés a pour conséquence un déficit de coordination entre les acteurs gouvernementaux, entraînant des duplications d'efforts et des chevauchements de

¹ Les quatre piliers du PNDES étaient 1) la promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable, 2) la transformation économique durable et inclusive, 3) le développement inclusif du capital humain et 4) la gestion durable du capital naturel.

² Cette question est traitée sous l'axe 5 de la PMG en lien avec les enjeux de mobilisation de la diaspora pour le développement du pays.

mandats. En dehors du ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP), le ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) ainsi que le ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) ont la charge de la question de l'emploi (saliariat, entrepreneuriat, travail indépendant et auto-emploi). Cependant, le dialogue demeure limité entre leurs structures techniques respectives, ainsi qu'avec les ministères en charge des secteurs considérés comme les plus porteurs pour l'économie (ministère des Mines et de la Géologie, de l'Agriculture, etc.). Cette situation ne permet pas d'optimiser les ressources disponibles, ni de capitaliser sur les acquis en matière de promotion et de création d'emplois.

Focus Box 1: Programmes de soutien à la gouvernance du secteur de l'emploi jeune

La Banque mondiale et la BAD ont déployé deux programmes visant à renforcer la gouvernance du secteur de l'emploi des jeunes. Cependant, ceux-ci n'ont à l'heure actuelle pas généré d'avancées structurelles majeures.

- Le **projet d'assistance technique à l'emploi des jeunes (PATEJ)**, financé par la BAD, a pour objectif global de contribuer à la création d'un cadre institutionnel et réglementaire propice au développement de compétences et à l'emploi des jeunes. Il vise plus spécifiquement à doter la Guinée d'une politique nationale de l'emploi, ainsi qu'à renforcer l'Observatoire national de l'emploi et le Conseil national de la Jeunesse.
- Le projet « **Booster les compétences pour l'employabilité des jeunes** » (**BOCEJ**) de la Banque Mondiale vise, dans la même veine, à améliorer l'employabilité des jeunes et inclut une composante de soutien à la révision du cadre réglementaire ainsi que renforcement à long terme des capacités de l'AGUIPE.

Les interventions des PTF sont ancrées dans divers ministères et/ou exécutées par des agences différentes, entraînant souvent un cloisonnement de l'information et un éparpillement des données. Si un certain nombre d'études sur les filières porteuses ont été menées par des PTF dans différentes régions ou sur différents secteurs, celles-ci ne sont que rarement partagées et ne viennent pas alimenter une réflexion au niveau national. Le plus souvent, les PTF tendent à collecter les données pertinentes dans le cadre de leur propre programmation et, en l'absence de cadre fédérateur, ces informations ne sont pas centralisées. De la même manière, dans le secteur de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat, dans lequel de nombreux PTF interviennent, une meilleure coordination entre les multiples projets de renforcement de l'écosystème entrepreneurial permettrait une utilisation plus optimale des ressources ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie nationale plus cohérente et, partant, plus efficace (voir section 4.2.3).

Le manque de cadres de concertation entre les PTF ne permet pas de favoriser l'optimisation des ressources ni la capitalisation sur les expériences. En théorie, l'aide au développement est coordonnée par le gouvernement à travers le Cadre de Coordination et de Concertation au niveau du Secrétariat Permanent de la Primature^{xxi}. Dans les faits, la plupart des acteurs clés rencontrés déplorent les insuffisances de la coordination entre acteurs. En parallèle des enceintes stratégiques de coordination, il existe également des cadres de concertation au niveau technique (notamment sur l'éducation et la formation professionnelle) mais les pratiques et les approches ne sont pas encore harmonisées. Il était également prévu qu'un Cadre de Concertation Nationale sur la Jeunesse (CCNJ) rassemblant l'ensemble des ministères et PTF actifs dans le domaine de l'emploi jeune soit créé avec un ancrage au sein de la Primature. Cependant, le changement de gouvernement n'a pas encore permis la mise en place effective de cette structure.

Enfin, l'absence d'un système national de suivi-évaluation relatif aux différentes interventions est l'un des facteurs qui affaiblit la performance des actions entreprises par le gouvernement et les PTF dans le domaine de la création d'emplois^{xxii}. L'absence de système national de suivi et d'évaluation des interventions sur l'emploi ne permet pas d'optimiser les ressources humaines et

financières, ni de capitaliser sur les expériences^{xxiii}. Une meilleure coordination, ainsi qu'une clarification des rôles et missions des différents acteurs, nationaux et internationaux, apparaît indispensable pour une action renforcée^{xxiv}.

3.3. ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DES MECANISMES D'INTERMEDIATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les mécanismes d'intermédiation existants, affaiblis par l'absence d'un système d'information du marché du travail (SIMT) performant, ne permettent pas de capter et de centraliser les offres et demandes d'emplois sur le territoire national, ni d'assurer un rôle de conseil et orientation efficace. Si des efforts ont été entrepris par le gouvernement pour améliorer le niveau du système statistique national¹, y compris au niveau de l'emploi des jeunes – à travers notamment la création de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) – le dispositif en place ne permet pas encore de collecter et analyser des données précises et exploitables sur les dynamiques du marché de l'emploi (formel et informel). Du point de vue institutionnel, les structures existantes en charge d'assurer un rôle d'orientation des demandeurs d'emploi de manière générale - et des migrants de retour en particulier - ne sont pas encore en mesure de pleinement remplir leurs mandats respectifs.

Cette situation rend la réintégration des migrants de retour largement tributaire de la programmation de l'OIM et des partenariats *ad hoc* qu'elle a mis en place dans le cadre de l'IC UE-OIM. Hormis le rôle joué par les autorités locales impliquées dans le cadre de l'IC UE-OIM, le rôle joué par les institutions publiques dans l'accompagnement des migrants de retour dans leur parcours de réintégration est resté relativement marginal. Si certaines organisations du secteur privé (cabinets de recrutement, notamment) offrent des perspectives, il n'existe cependant pas encore de structures nationales à même d'assurer la prise en charge, l'orientation et le référencement d'un nombre élevé de migrants de retour vers les structures, publiques ou privées, qui pourraient être en mesure de leur offrir des parcours de réintégration.

3.3.1. RÔLE DU SECTEUR PUBLIC DANS L'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Le Bureau d'accueil, d'orientation et de suivi (BAOS), mis en place dans le cadre de l'IC UE-OIM, ne joue qu'un rôle marginal dans l'orientation des migrants de retour. Placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger (MAEGE), et soutenu par l'OIM, le BAOS n'a jusqu'à présent été que peu consulté par les migrants de retour du fait de sa faible notoriété auprès des jeunes et du manque d'informations qu'il est susceptible de leur apporter.

L'AGUIPE, qui a pour mandat de mettre en relation entreprises et demandeurs d'emploi diplômés, n'est pas encore en mesure d'assurer un rôle d'intermédiation suffisamment efficace. Si divers programmes, comme le BOCEJ, ont permis de renforcer ses capacités, celles-ci demeurent encore fortement limitées par la faiblesse des compétences et ressources matérielles, humaines et techniques à sa disposition. Malgré une large présence sur le territoire guinéen, l'AGUIPE peine à exercer son cœur de métier – la mise en relation des demandeurs d'emploi et des employeurs – et s'est de plus en plus orientée vers des activités connexes de formation et coaching au gré des différents projets internationaux auxquels elle a été associée. Enfin, le développement envisagé des Maisons de l'Emploi et des Compétences (MEC) comme service d'appui à l'insertion des jeunes à l'intérieur du pays ne s'est pas réalisé. Il n'en existe à l'heure actuelle qu'une seule à Conakry, dont les résultats apparaissent limités.

¹ Le développement d'un SIMT performant fait également partie des objectifs clés de la Politique nationale migratoire, qui dresse quelques orientations stratégiques en la matière.

De manière plus informelle, il existe d'autres structures qui participent de fait à l'orientation des jeunes bien qu'elles ne soient pas mandatées ou spécialisées dans le domaine. L'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP) y participe par exemple dans le domaine de l'entrepreneuriat. Des structures comme les Centres d'écoute, de conseil et d'orientation des jeunes (CECOJE) ou l'Organisation Guinéenne de Lutte contre la Migration Irrégulière (OGLMI) sont quant à elles plus horizontales, et servent plutôt de réseaux d'entraide et de conseil par les pairs.

3.3.2. ROLE DU SECTEUR PRIVE DANS L'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Il existe un nombre croissant de cabinets de recrutement privés et de plateforme de mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi en Guinée. Ces structures, d'ancienneté et de qualité variables, peuvent permettre de pallier certaines faiblesses des institutions publiques. L'OIM a notamment établi un partenariat avec le cabinet Trust Africa (voir section 4.3.2), qui a permis le placement en entreprise de quelques migrants de retour. Dans l'ensemble, ces structures sont néanmoins très peu contrôlées, malgré une réglementation prévoyant une autorisation d'exercer et un suivi strict par l'AGUIPE. Ce secteur demeure donc peu transparent et il est complexe d'identifier des structures solides d'envergure significative.

3.3.3. MECANISMES D'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU FFU

Le conseil, l'orientation et la proposition d'une offre diversifiée d'options de réintégration aux migrants de retour constitue un défi clé, lequel a conduit à l'adoption d'une succession d'approches afin d'adapter l'assistance apportée aux besoins et attentes des bénéficiaires.

- Jusqu'en 2019, certains migrants de retour recevaient de la part de l'OIM des séances de conseil / orientation en marge des activités de *cash for work* et par le biais d'ONG locales.
- Afin d'accroître l'éventail des options disponibles, l'OIM a par la suite organisé, en collaboration avec des cabinets de recrutement, des 'portes ouvertes' réunissant jusqu'à 150 bénéficiaires, au cours desquelles plusieurs options de réintégration étaient présentées, parfois par les partenaires eux-mêmes.
- Plus récemment, l'OIM a mis en place une nouvelle structure de conseil et d'accompagnement rapproché, calquée sur les zones administratives guinéennes et liée aux autorités régionales. En fonction de la zone d'installation du migrant de retour, un consultant oriente et accompagne en moyenne 10 à 15 migrants dans l'avancement de leurs plans d'affaires sous l'autorité d'« assistants terrain » et « assistants projet », responsables respectivement au niveau sous-préfectoral et préfectoral de la continuité du conseil et de la validation initiale des plans de réintégration. Cette nouvelle structure a permis de prendre en charge plus rapidement les bénéficiaires et d'agir sur la perte de confiance qui découlaient des temps d'attente.

Afin d'accroître l'éventail d'options disponibles, l'OIM a également développé un nombre croissant de partenariats avec des PTF, ONG et structures publiques, de même qu'il a effectué des recensements des opportunités locales. Si la mise en place des partenariats et mécanismes de référencement a été tardive, notamment avec INTEGRA¹, cette dynamique s'est accélérée dans la dernière phase du projet. L'OIM a également développé deux outils : le guide d'appui et de référencement et le guide des opportunités et alternatives locales. Bien que très pertinents, ceux-ci, par leur format long, sont plus à l'intention des assistants à la réintégration qu'à celle des bénéficiaires, et nécessitent une mise à jour et republication régulières pour éviter l'obsolescence.

¹ Les accords de référencement entre l'OIM et le Centre du commerce international (CCI) ont été conclus en 2019 et en 2020 avec ENABEL.

La principale limite au dispositif actuel de conseil et orientation, ainsi qu'aux partenariats et mécanismes de référencement mis en place, est qu'ils s'inscrivent dans une dynamique de programme, et par conséquent que leur avenir, au-delà du FFU, est incertain. Aussi bien la structure de conseil et d'accompagnement rapproché, que les partenariats développés dans le cadre de l'IC UE-OIM, sont ancrés dans le cadre de l'action de l'OIM et la question de leur durabilité, indépendamment des ressources humaines, matérielles, et techniques de l'OIM, se pose.

Focus Box 2 : Opportunités d'actions relatives à gouvernance de la réintégration

Opportunités d'actions liées à la pérennisation des structures mises en place dans le cadre de l'IC UE-OIM

- Les structures publiques en charge d'orienter les jeunes à la recherche d'emploi et/ou les migrants de retour (AGUIPE, BAOS) ne semblent pas en capacité, dans un futur proche, d'assumer l'orientation et le suivi des parcours de réintégration des migrants de retour aujourd'hui assurés par l'OIM dans le cadre de l'IC UE-OIM.
- Dans ce contexte, le devenir des structures de conseil et d'accompagnement mises en place dans le cadre de l'IC UE-OIM constitue l'un des enjeux clés des prochaines phases de programmation.

Opportunités d'actions liées au renforcement de la gouvernance du marché de l'emploi en vue d'une prise en charge de l'orientation des migrants de retour par les autorités nationales sur le moyen terme

- Si la qualité de l'orientation des migrants de retour s'est améliorée au cours de l'IC UE-OIM, celle-ci demeure structurellement limitée par la faiblesse de la gouvernance du secteur de l'emploi en Guinée. La nouvelle programmation gagnerait ainsi, dans une logique de '*hand over*' aux autorités nationales, à être accompagnée d'une stratégie de renforcement et de clarification de la gouvernance du secteur de l'emploi jeune.
- Dans ce cadre, l'UE pourrait envisager de soutenir l'adoption de la Politique nationale de l'emploi, en lien avec la BAD, le PNUD et l'OIT.
- L'UE pourrait également continuer de soutenir l'élaboration et l'adoption de la 'Stratégie d'engagement de la diaspora guinéenne et des migrants de retour', en s'assurant que celle-ci soit accompagnée d'un plan d'action et d'un budget associé.
- Le dialogue avec les PTF actifs dans le domaine de la gouvernance de l'emploi jeune gagnerait à être renforcé et structuré, notamment avec la Banque mondiale et la BAD, en veillant à ce que les programmations se complètent et se renforcent.
- L'UE pourrait promouvoir la mise en place d'une plateforme référençant l'ensemble des opportunités d'intégration économique proposées par les différents PTF. Cette approche permettrait de se soustraire à la dépendance aux mécanismes de référencement bilatéraux développés par l'OIM, lesquels présentent pour désavantages d'être limités à la durée de vie des programmes et de nécessiter une réactualisation permanente des cartographies d'acteurs, laquelle n'est généralement pas effectuée.
- Un audit précis des capacités de l'AGUIPE et du BAOS pourrait également être conduit, afin de déterminer leurs besoins en termes de renforcement de capacités et, sur cette base, les modalités de leur participation à l'orientation et au suivi des migrants de retour dans le cadre des prochaines phases de programmation.

4. ACTEURS CLÉS ET PERSPECTIVES DE PARTENARIATS

4.1. FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Le système de formation technique et professionnelle (public et privé) guinéen souffre de faiblesses structurelles ne permettant pas, le plus souvent, de garantir une formation de qualité, ni des taux d'insertion professionnelle post-formation satisfaisants. Le système national de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) dispose de faibles capacités d'identification et d'anticipation des besoins en compétence, lesquelles se répercutent dans l'inadéquation entre l'offre et les besoins de formation. Les programmes de formation ont peu évolué, les moyens humains et matériels dédiés à la formation technique et professionnelle sont très insuffisants et les partenariats avec le secteur privé fortement limités.

Les cycles de formation professionnelle existants sont par ailleurs le plus souvent inadaptés aux besoins des migrants de retour. Les bénéficiaires sont, pour la majorité d'entre eux, à la recherche de formation qualifiante de courte durée, et offrant des perspectives de débouchés professionnels tangibles. Or, les cycles de formation publics, d'une durée de trois années et généralement accessibles sur concours organisés une fois par an, ne correspondent pas aux attentes et besoins des migrants de retour.

Conscientes des problématiques liées au besoin de modernisation du secteur de l'ETFP, les autorités nationales ont élaboré un ambitieux Programme Décennal de l'Éducation en Guinée (ProDEG) pour la période 2020-2029. Celui-ci fait de la formation professionnelle un chantier d'action prioritaire.

Le diagnostic établi par le ProDEG des enjeux auxquels fait face le secteur de la formation professionnelle en Guinée est le suivant^{xxv} :

- Faible adéquation quantitative et qualitative des formations par rapport aux besoins socio-économiques ;
- Faible maîtrise des besoins en qualification ;
- Difficile insertion des diplômés ;
- Faible maîtrise de l'ingénierie de formation basée sur les compétences ;
- Implication trop limitée du secteur privé dans l'organisation de l'offre de formation ;
- Financement insuffisant et peu diversifié de l'ETFP ;
- Faible capacité pour la mise en œuvre d'une gouvernance partenariale (multi-acteurs et multi-niveaux) du dispositif de l'ETFP.

Dans ce contexte, les partenariats envisageables pour la réintégration des migrants de retour peuvent se distinguer entre :

- Les partenariats avec des structures dont les moyens sont suffisants pour accueillir des migrants de retour avec lesquels la mise en place de mécanismes de référencement est envisageable ;
- Les partenariats avec les autres acteurs clés actifs dans le renforcement du secteur de la formation professionnelle, et qui pourraient se nouer dans le cadre de la mise en œuvre du ProDEG. L'objectif

général de ces partenariats serait le renforcement du secteur et, plus spécifiquement, à moyen terme, la prévention de la migration irrégulière par l'emploi ainsi que la réintégration des migrants de retour.

4.1.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR PAR LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Seuls les centres et filières de formation professionnelle bénéficiant d'un soutien matériel et financier conséquent de la part de PTF semblent en mesure, à ce stade, de constituer des options de réintégration d'une qualité et d'une durabilité suffisantes. Deux principales voies semblent les plus adaptées (Tableau 1) :

- Les formations dispensées par l'Agence du Service Civique d'Action pour le Développement (ASCAD) ;
- Les formations dispensées par le METFP dans le cadre des partenariats qu'il a noué avec certains PTF, notamment l'OIM et l'AFD. Par ailleurs – bien que ceux-ci soient encore en cours d'opérationnalisation – les partenariats qu'a noués le METFP avec la GIZ (dans le cadre d'INTEGRA) ou avec la Banque Islamique de Développement (BID) pourraient, à l'avenir, offrir des perspectives de réintégration aux migrants de retour.

Tableau 1 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
ASCAD (FP#1)	AFD	Formation professionnelle, 'compétences de vie', formations courtes et alternance	Conakry, Kindia
METFP (FP#2)	OIM (FFU)	Développement de formations de courte durée à destination des migrants de retour	National
	AFD	Projet d'amélioration de la formation et de l'insertion dans les secteurs agricole et minier (PAFISAM)	Conakry, Boké, Fria, Beyla, Koba, Mamou, Macenta
	GIZ (FFU)	Refonte des curricula, renouvellement de l'équipements, formation des formateurs	Labé, Kindia, Faranah, Mamou
	BID	Construction/opérationnalisation des Écoles régionales des arts et métiers (ERAM)	Boké, Siguiri, Nzérékoré, Labé (en cours de construction et d'équipement : Coyah, Dabola, Mamou, Kindia)

4.1.2.1. Agence du Service Civique d'Action pour le Développement (ASCAD)

L'ASCAD bénéficie d'une couverture géographique en pleine expansion, laquelle permettra, d'ici la fin de l'année 2022, de couvrir la plupart des zones de retour. Soutenue par l'AFD, la Banque Mondiale (BOCEJ) et le PNUD (INTEGRA), l'ASCAD est déjà présente dans deux villes (Conakry et Kindia). Il est prévu que cinq centres soient ouverts à la fin de l'année 2022 pour parvenir à un total de huit (un par région) d'ici 2023.

La diversité des filières de formation proposées, leur durée relativement courte et le soutien matériel apporté aux bénéficiaires tout au long de l'apprentissage, font de ces formations des voies de réintégration bien adaptées aux besoins spécifiques des migrants de retour. Les filières proposées couvrent un large éventail de secteurs et sont d'une durée comprise entre six et 14 mois. Les apprenants ASCAD bénéficient de *per diem* et sont logés et nourris pendant la durée de la formation, ce qui facilite le suivi de la formation, en particulier pour les plus vulnérables.

L'ASCAD bénéficie de liens étroits avec le secteur privé, lesquels lui permettent d'assurer des taux d'insertion post-formation élevés. Le parcours se déroule en trois phases : la formation civique et citoyenne, la formation professionnelle avec une partie théorique (30%) et pratique (70%), la période d'application en entreprise (stage ou alternance). L'ASCAD dispose de nombreux contacts d'entreprises partenaires ainsi que d'une équipe dédiée au suivi post-formation des bénéficiaires et rapporte un taux effectif d'insertion de plus de 70% pour ceux dont le suivi a touché à son terme (trois ans).

L'une des principales limitations de l'ASCAD – s'agissant des possibilités de réintégration des migrants de retour – demeure son processus de recrutement des apprenants hautement sélectif, qui n'a permis de prendre en charge qu'un nombre limité de bénéficiaires de l'OIM.

4.1.2.2. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)

- **Partenariat avec l'OIM dans le cadre de l'IC UE-OIM**

L'OIM a développé des partenariats avec des centres de formation technique et professionnelle dans le cadre desquels les curricula et modalités d'accompagnement ont été adaptés aux besoins des migrants de retour.

- Formations de courte durée et qualifiantes ;
- Révision / condensation des curricula ;
- Prise en charge financière des formations des migrants de retour bénéficiaires ;
- Financement du matériel didactique ;
- Octroi d'un *per diem*.

Cependant, la pérennisation de ces partenariats, ainsi que le devenir de ces formations courtes et accessibles aux migrants de retour, sont incertains au-delà de la fin de l'IC UE-OIM. Une réflexion pourrait être engagée quant à la pérennisation des acquis de ces partenariats dans le cadre d'une programmation future.

- **Partenariat avec l'AFD pour le renforcement de la formation professionnelle dans les secteurs agricole et minier (Projet PAFISAM)**

Depuis 2014, l'AFD finance en Guinée le projet PAFISAM dont l'objectif est de renforcer la formation technique et l'insertion professionnelle. Dans le cadre de la deuxième phase de ce projet, l'AFD prévoit de rénover et équiper onze établissements. Six sont des centres de formation à la

maintenance industrielle dans le secteur minier (les CFP de Boké, Fria et Matoto, l'ENAM, le CEPERTAM et le nouveau centre de Beyla) et quatre sont dédiés aux métiers de l'agriculture et de l'élevage (3 ENAE de Koba, Mamou (Tolo) et Macenta auquel s'ajoute le CAFPP de Macenta¹). Le dernier établissement soutenu est l'École normale des enseignants de la formation professionnelle.

Le projet vise également à optimiser l'insertion des jeunes diplômés par le renforcement des capacités des services dédiés à l'insertion au sein des centres, et la mise en place prochaine d'un fonds d'amorçage pour les jeunes diplômés. Des formations à l'entrepreneuriat pour les jeunes avec des incubateurs locaux sont également envisagées. Le projet vise à terme un taux d'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement technique à 6 mois supérieur de 50%.

- **Partenariat avec la GIZ dans le cadre de son soutien au développement de formations courte durée (Projet INTEGRA)**

Dans le cadre du projet INTEGRA, la GIZ a réalisé des programmes de formation et prévoit de fournir le matériel didactique correspondant dans huit filières identifiées² à la suite d'études ELMA (*Employment and Labour Market Analysis*). Les programmes sont en cours de mise en place dans divers centres à l'intérieur du pays. Aussi, à l'heure actuelle, aucun jeune n'a encore bénéficié de ces formations de courte durée mais les centres devraient être opérationnels en fin d'année 2022.

- **Partenariat avec le Fonds Saoudien pour le Développement et la BID dans le cadre du projet de création des ERAM**

Plus récemment, de nouvelles structures de formation, les Écoles régionales des Arts et Métiers (ERAM), ont été créées sur le modèle de l'École Nationale des Arts et Métiers (ENAM) de Conakry. Quatre d'entre elles sont d'ores et déjà opérationnelles à Boké, Labé, Siguiri et Nzérékoré grâce à des financements du Fonds Saoudien pour le Développement. A terme, il est prévu que huit ERAM voient le jour (à Kindia, Mamou, Coyah et Dabola) grâce à des fonds additionnels de la BID. Les premières cohortes issues de ces formations devraient être diplômées à la fin de l'année 2022.

4.1.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Il existe une opportunité pour l'UE de venir appuyer le secteur de la formation technique et professionnelle sur le long terme, en s'associant aux autres acteurs clés intervenant dans le secteur. Il existe en effet un certain nombre d'acteurs intervenant sur le renforcement de différents segments du secteur de la formation technique et professionnelle, et dont les différentes actions gagneraient à être mieux coordonnées (Tableau 2). Le projet PARSS 3, désormais terminé, a par exemple permis la réinsertion par la formation de jeunes vulnérables en Guinée forestière selon un modèle qui pourrait inspirer le processus de réintégration des migrants de retour. Le grand projet BOCEJ de la Banque Mondiale comporte également une composante de formation professionnelle importante qui a développé les capacités locales de formation et directement bénéficié à plusieurs milliers de jeunes. Enfin, la FAO est, compte tenu de la faiblesse de l'enseignement technique dans ce secteur en Guinée, un acteur clé de la formation professionnelle agricole à travers divers projets.

A l'heure actuelle, bien qu'un certain nombre de PTF interviennent en appui au secteur, ces actions ne s'inscrivent pas toujours dans le cadre d'une stratégie globale, et se trouve souvent confrontées à des enjeux de durabilité. Par exemple, le programme PARSS 3 mis en œuvre par

¹ Le quatrième et dernier ENAE de Guinée (l'ENAE de Bordo à Kankan) bénéficie également du PAFISAM, mais dans une moindre mesure, compte tenu de l'aide qu'il reçoit de la part de la coopération japonaise.

² Les filières en question sont : auxiliaire d'élevage, électricité bâtiment, masticage, installation de pompe, carrelage, couture, maraichage et mécanique engins 2 à 3 roues.

l'UNOPS et financé par l'UE avait permis la mise en place de formations de courte durée à destination de personnes vulnérables, lesquelles auraient pu s'avérer très utiles aux migrants de retour. Cependant, ces filières ont été interrompues en fin de programmation, faute de renouvellement des financements.

Tableau 2 : Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de la formation professionnelle avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagée

Structure	Projets	Secteurs d'intervention	Zones géographiques	Statut des projets
UNOPS (FA#1)	PARSS 3	Insertion de jeunes à travers la FP, création de formations courtes	Guinée forestière	Récemment clôturé
Banque Mondiale (FA#2)	BOCEJ	Créer dans les institutions de formation des programmes innovants reliés aux secteurs économiques et conformes aux standards internationaux	National	En cours 2014-2022
FAO (FA#3)	Divers projets	Formation technique dans le domaine agricole	National	En cours
BID (FA#4)	Phase 2 du Projet de développement de l'ETFP	Construction / opérationnalisation des Écoles régionales des arts et métiers (ERAM)	Mamou et Kindia	Récemment approuvé
ONUDI (FA#5)	<i>Indéterminé</i>	Appui au METFP	<i>Indéterminé</i>	Envisagé

Le ProDEG est encore aux prémices de sa mise en œuvre et offre une opportunité pour l'UE d'y participer en promouvant la prise en compte des besoins spécifiques des migrants de retour. En particulier, afin de rendre l'offre de formation professionnelle adaptée aux attentes des migrants de retour, des efforts particuliers pourraient être dédiés au développement de formations de courte durée, à l'allocation de bourses visant à soutenir les personnes les plus vulnérables tout au long de leur formation, et au développement de mécanismes d'orientation et de suivi spécifiquement dédiés aux migrants de retour.

Pour ce faire, la redynamisation des mécanismes de coordination et de suivi-évaluation des actions, notamment dans le cadre du ProDEG s'avère nécessaire. Si un groupe sectoriel sur l'éducation (GSE) réunissant les différents PTF existe, il semble cependant que ses réunions ne se tiennent pas aussi régulièrement que prévu. Par ailleurs, bien qu'une revue sectorielle ait lieu annuellement avec la plupart des acteurs de l'éducation, il semble que le suivi technique et financier ne parvienne pas à comptabiliser tous les financements et toutes les actions et que les indicateurs de suivi ne sont pas toujours adéquats ou renseignés.

Dans cette perspective, le Secrétariat technique pour la coordination et le pilotage du ProDEG (ST/CP) pourrait constituer un partenaire privilégié. Appuyé par une assistance technique d'Expertise France, le Secrétariat a pour mission de travailler de manière transversale avec les ministères et les PTF, ainsi que de mettre en cohérence leurs planifications et actions. On compte parmi les axes d'intervention prioritaires: l'augmentation des financements alloués à l'ETFP, le renforcement de la gouvernance du secteur (révision de la loi de l'ETFP, planification stratégique au niveau du ministère, appui et renforcement des inspections régionales, renforcement de la gouvernance des établissements), la rénovation et l'équipement des centres, et enfin l'identification des

filières et des liens avec le secteur privé (notamment l'adéquation formation / besoins économiques et une politique de stages en milieu professionnel).

Focus Box 3 : Opportunités d'actions dans le secteur de la formation professionnelle

Opportunités d'action à court terme

- Les partenariats avec l'ASCAD gagneraient à être poursuivis et renforcés, y compris à travers un appui au développement des nouveaux centres, en partenariat avec l'AFD.
- La poursuite, au-delà de l'IC UE-OIM, des partenariats mis en place par l'OIM avec le METFP mériteraient de faire l'objet d'une réflexion dans le cadre d'une pérennisation de ces formations ad hoc.
- La coordination avec les autres PTF appuyant activement les centres de formation professionnelle (AFD, GIZ, Banque mondiale, BID, ONUDI), pourrait être renforcée dans le but de faciliter la mise en place de mécanismes de référencement entre ces différents acteurs.

Opportunités d'actions à moyen terme

- Le ProDEG est encore aux prémices de sa mise en œuvre et il existe une opportunité pour l'UE d'y participer en promouvant la prise en compte des besoins spécifiques des migrants de retour.
- Pour ce faire, la redynamisation des mécanismes de coordination et de suivi-évaluation des actions, serait particulièrement utile. Dans cette perspective, le Secrétariat technique pour la coordination et le pilotage du ProDEG (ST/CP) pourrait constituer un partenaire privilégié.

4.2. ENTREPRENEURIAT, AUTO-EMPLOI ET SERVICES FINANCIERS

4.2.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Compte tenu de la faiblesse du secteur privé, le secteur de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi offrent les meilleures perspectives de réintégration en faveur des migrants de retour. Cette approche a été privilégiée dans le cadre de l'IC UE-OIM, sous différentes modalités :

- **L'OIM a privilégié ce mode de réintégration à travers le montage de projets individuels, collectifs ou communautaires.** L'accompagnement consistait le plus souvent en un appui au montage de projet et à une mise à disposition de kit ou matériel de lancement (d'une valeur de 1 000 EUR pour l'OIM en Guinée à l'heure actuelle).
- **Dans le cadre du projet INTEGRA, les PMO ont mis en œuvre une approche basée sur la formation professionnelle et technique associée à une aide finale sous la forme de facilités d'accès à des services financiers.** Cet accompagnement a notamment concerné les bénéficiaires de la composante ENABEL/PNUD/UNCDF. Dans une moindre mesure, l'OIM a également fourni ce type d'assistance.

Bien que les objectifs spécifiques poursuivis varient d'un projet à l'autre, un certain nombre d'autres PTF, également actifs dans le secteur de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat, pourraient potentiellement accueillir davantage de migrants de retour parmi leurs bénéficiaires. Parmi les projets portés par ces PTF, certains ont pour objectif premier de renforcer la cohésion sociale

au sein de communautés ciblées, alors que d'autres adoptent une vision plus économique et visent à créer des filières porteuses en soutenant des microentreprises, en particulier dans le domaine agricole.

L'intervention des PTF dans le secteur de l'entrepreneuriat / auto-emploi, ainsi que celle de certaines entreprises privées ont contribué à renforcer les capacités du secteur, notamment celles des incubateurs locaux. Un écosystème local existe désormais et a commencé à se structurer à travers un 'réseau national des incubateurs de Guinée', même si celui-ci n'est pas encore pleinement performant. Cette structure faîtière comprend huit acteurs et a été créée par l'actuel ministre de l'ETFP et ancien président de l'incubateur Jatropha. Au-delà des PTF, des acteurs privés comme la Fondation Orange Guinée ou les membres fondateurs de Saboutech participent aussi au renforcement de capacités du pays en matière d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Des structures publiques, récemment créées, participent également à la structuration du secteur et à l'accompagnement des microentreprises :

- **L'APIP**, acteur clé qui dispose d'appuis internationaux importants depuis sa création (en 2014) et de six antennes régionales à l'intérieur du pays. Néanmoins, sa croissance rapide présente des risques et elle fait face à des besoins importants en termes de renforcement de capacités d'accompagnement, à l'intérieur du pays en particulier.
- **Le Centre d'Appui aux PME (CAPME)**, encore en cours de création grâce à l'appui du projet de renforcement de la compétitivité des PME en Guinée (PRECOP) de la Banque Mondiale. Il a vocation à accompagner les PME dans leur développement en termes de formations, accès aux marchés et aux financements.

Cependant, les difficultés d'accès au financement demeurent l'une des principales limites au modèle de la réintégration par l'entrepreneuriat. Les services financiers demeurent sous-développés et particulièrement chers en Guinée, y compris par rapport aux autres pays de la région¹. Le taux d'intérêt moyen est supérieur à 20 %, les exigences en matière de garanties adossées aux services financiers très élevées et l'accessibilité des services hors des villes particulièrement limitées. Si les Institutions de Microfinance (IMF) se sont rapidement développées, la taille totale du secteur de la microfinance n'est encore que d'environ 45 millions USD et la gamme de produits proposés encore très limitée.

Enfin, les entrepreneurs formels existants ou en devenir sont confrontés à un environnement réglementaire inadapté. Près de 75 % d'entre eux sont en concurrence avec des entreprises non enregistrées², et il n'existe pas encore de statut légal d'autoentrepreneur en Guinée. Cette situation, associée aux difficultés d'accès aux financements, se traduit par un faible dynamisme du secteur, avec peu d'entreprises créées³ et un taux de mortalité des entreprises très élevé. Selon une étude récente de l'APIP, le taux de mortalité des entreprises créées entre 2014 et 2018 était de 75%^{xxvi}.

¹ Selon la Banque Mondiale ('*Country private sector diagnostic*'), les actifs bancaires en Guinée sont très faibles comparativement au PIB du pays. Avec un PIB similaire, le Tchad, la République du Congo et le Bénin ont des actifs du secteur bancaire qui sont respectivement 2, 4 et 6 fois plus importants que ceux de la Guinée.

² L'entrepreneuriat de survie est prédominant, avec une grande part d'entreprises informelles. En 2016, 92 % des entreprises privées étaient des "microentreprises" informelles, c'est-à-dire qu'elles emploient moins de cinq personnes et génèrent des revenus annuels inférieurs à 7 000 USD (Banque Mondiale, *Country private sector diagnostic*).

³ Seulement 0,13 nouvelle entreprise déclarée pour 1 000 adultes en âge de travailler (Banque Mondiale, *Country private sector diagnostic*).

4.2.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR PAR L'ENTREPRENEURIAT ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

4.2.2.1. Partenariats possibles avec des incubateurs

Dans le cadre de la réintégration par l'entrepreneuriat, l'écosystème local d'incubateurs ainsi que l'APIP et le CAPME pourraient être mobilisés pour renforcer les capacités locales d'accompagnement à la réintégration des migrants de retour. Les incubateurs cités ci-dessous sont issus du « réseau national des incubateurs de Guinée », à l'exception de HKA, et ont tous bénéficié d'un appui international par le biais d'un soutien financier, de matériel ou de formations (Tableau 3).

Tableau 3 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
CAPME	BM	Appui à l'entrepreneuriat (incubation et accélération)	Conakry
APIP (FP#3)	BM, BAD, OIM, PNUD, AFD, CCI, ENABEL	Appui à l'entrepreneuriat (incubation et accélération)	National
Jatropha (FP#4)	ENABEL, France, PNUD, CCI, OIM, ONUDI, BM	Appui à l'entrepreneuriat (incubation et accélération), FabLab, microfinance	Conakry
Ose Ton Emploi (FP#5)	ENABEL, AFD, PNUD, OIM, Fondation Orange, OIF, ONG	Appui à l'entrepreneuriat (incubation), FabLab	Conakry, Kindia
Sabotech (FP#6)	Partenaires privés, Amba France, AFD ENABEL, PNUD, ONG	Appui à l'entrepreneuriat (incubation et accélération)	Conakry
Toogueda (FP#7)	PNUD, Pays-Bas, CCI, AFD	Appui à l'entrepreneuriat (accélération)	Conakry
Osez Innover (FP#8)	USAID, ENABEL, BM, PNUD, OIM, ONG	Appui à l'entrepreneuriat (incubation)	Conakry
Trustee (FP#9)	AFD	Appui à l'entrepreneuriat	Conakry

Ces incubateurs ont des profils, compétences, capacités et offres de service très divers mais toutes disposent des moyens nécessaires à l'accompagnement de migrants de retour en petites cohortes (quelques dizaines maximum) dans l'entrepreneuriat ou l'auto-emploi. Leur méthode se base toujours au moins sur deux éléments clés : la formation à l'entrepreneuriat et le coaching. Certains incubateurs, comme Jatropha, Sabotech et, dans une moindre mesure, Ose Ton Emploi disposent de moyens plus importants que les autres (locaux, ressources humaines, réseaux d'experts et matériels à disposition).

Compte tenu de la diversité de leurs modalités d'accompagnement, ces organisations pourraient être sollicitées à différentes étapes des parcours de réintégration des migrants de

retour. Alors que des structures comme Toogueda et Trustee ciblent plutôt les entreprises déjà constituées (accélération), d'autres sont spécifiquement des centres d'incubation. Les incubateurs sont plus adaptés pour offrir une assistance à l'arrivée des migrants de retour alors que les programmes d'accélération pourraient quant à eux être mobilisés dans un second temps, une fois l'activité du migrant de retour mise en place et sur une trajectoire durable.

Afin d'accroître le réseau mis à la disposition des migrants de retour, ces incubateurs pourraient également s'associer aux lieux, structures et évènements de soutien à l'entrepreneuriat récemment créés ou en voie de création. Il s'agit notamment du tech Hub de l'Université de Labé, de la maison de la PME, de l'incubateur de Boffa (appuyé par le CCI), et enfin du technopôle de Sonfonia et de l'Orange digital center, tous deux en cours de construction. Les différents salons et *fora*, tels que le Salon des Entrepreneurs de Guinée (SADEN) et le Guinée Business Forum gagneraient également à être associés à la mise en œuvre de futures initiatives en faveur de l'entrepreneuriat des migrants de retour.

Les principales faiblesses de ces incubateurs concernent cependant leur absence d'autonomie financière et leur concentration à Conakry, au détriment d'autres zones de retour. Dans l'ensemble, ces structures sont encore loin d'être autonomes financièrement, reposent souvent sur quelques personnes clés et ont encore besoins d'être accompagnées pour elles-mêmes soutenir correctement des bénéficiaires. La plupart proposent des services d'accompagnement payants hors des projets financés par les PTF, mais la durabilité de leurs activités demeure très dépendante des PTF en termes de financement et de gestion de projet. Enfin, la plupart des services proposés sont disponibles uniquement à Conakry. Seule l'APIP dispose de bureaux dans tout le pays mais ceux-ci auraient besoin d'être renforcés afin d'offrir des services d'accompagnement allant au-delà des seules formalités d'enregistrement d'entreprises.

4.2.2.2. Partenariats en vue de favoriser l'accès aux financements

Plusieurs entreprises disposent d'une expérience de collaboration avec des partenaires internationaux pour faciliter l'accès au financement des jeunes entrepreneurs, y compris les migrants de retour (Tableau 4). Mobiliser ces structures à grande échelle pourrait permettre de renforcer les microentreprises des migrants de retour.

Tableau 4 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	PTF/bailleurs	Axes d'intervention	Zones géographiques
COFINA (FP#10)	UNCDF	Méso-finance, PME	Conakry
FINADEV (FP#11)	UNCDF	Tout public	National
Afriland First Bank (FP#12)	OIM	Tout public	Conakry, Kindia, Kankan
Wakili (FP#13)	AFD	Microfinance sociale	Conakry, Boffa, Koba, Maferenya

Ces organisations sont en mesure de fournir toute une gamme de services financiers utiles au développement des microentreprises des migrants de retour (crédits facilités, comptes épargne gratuits, transferts d'argent notamment). COFINA, FINADEV et Afriland First Bank sont des institutions

bancaires classiques alors que Wakili a une approche plus holistique et ‘sociale’ prévoyant par exemple la prévention du surendettement ou encore des mécanismes de résolution des plaintes.

- **Wakili est ainsi la seule institution de microfinance en Guinée à octroyer des crédits sans garantie ni caution solidaire ou personnelle** grâce à sa méthodologie de groupe à responsabilité individuelle. Elle propose des services de formation, un accompagnement individualisé, un suivi social pouvant mener à des référencementsi si nécessaire, un appui technique agricole et des financements adaptés (microcrédit, épargne) au profit des personnes vulnérables, en particulier des femmes.
- **COFINA, FINADEV et Afriland First Bank offrent moins de services sociaux mais plus de services financiers *stricto sensu*** (transfert d’argent via Orange Money par exemple), mais souvent plus difficilement accessibles, une caution pouvant par exemple être nécessaire pour obtenir un crédit.
- **En fonction de leurs offres de service, ces organisations pourraient également être sollicitées à différentes étapes des parcours de réintégration.** FINADEV et Wakili sont plus accessibles aux migrants disposant de peu d’assurance financière et récemment retournés en Guinée, alors que l’offre de COFINA est davantage destinée aux activités déjà rentables.

COFINA, FINADEV et Afriland First Bank ont l’avantage d’avoir déjà proposé leurs services à des migrants de retour, ce qui leur confère une expérience dans l’accompagnement de ce public. Les Mutuelles Communautaires de Croissance (MC²) d’Afriland First Bank font ainsi l’objet d’un accord avec l’OIM depuis 2020 tandis que FINADEV et COFINA ont été mobilisées dans le cadre du projet INTEGRA par UNCDF pour la constitution d’épargne productive. De son côté, Wakili a entamé des discussions embryonnaires avec l’OIM qui gagneraient à être poursuivies.

Les retours d’expérience sur les services financiers proposés sont encore peu satisfaisants et démontrent une faible utilisation malgré des résultats positifs pour ceux qui en ont bénéficié (taux de remboursement élevés et rééchelonnements peu fréquents). En cause, des enjeux structurels de l’économie guinéenne, notamment les taux d’intérêt proposés, encore très élevés, et le manque de confiance dans les institutions financières. Plus généralement, l’absence de diversité dans la gamme de produits financiers proposés en Guinée (par exemple en matière de produits d’assurance) diminue l’utilisation de ces produits.

Focus Box 4 : Enjeux liés à la coordination des acteurs dans le secteur de l’entrepreneuriat et de l’accès au financement

Une meilleure coordination entre les multiples projets de renforcement de l’écosystème entrepreneurial en Guinée favoriserait une utilisation optimale des ressources ainsi que la mise en œuvre d’une stratégie cohérente par les différents partenaires.

- Au moins quatre larges projets, dont deux mis en œuvre par ENABEL (INTEGRA et ENTREPRENA), un par la Banque mondiale (PRECOP) et le dernier par Investisseurs et Partenaires (‘Accélération au Sahel’) ont pour objectif de renforcer des incubateurs locaux, mais il n’existe pas, à l’heure actuelle, de coordination formalisée dans leur mise en œuvre.
- Il existe également plusieurs projets régionaux ou multi-pays portés par l’AFD (Bond’innov-Afric’innov et Afidba), l’ONUDI et Bridge for billions (IDEA App) ou encore par des acteurs locaux (Afrilabs). Toutes ces programmations prévoient des activités en Guinée et partagent les mêmes objectifs, si bien que des synergies positives pourraient être recherchées.

Certains de ces projets ou initiatives interviennent également sur le volet de la facilitation d’accès au financement pour les entrepreneurs. Sur ce volet également, la coordination des

efforts pourrait permettre d'atteindre des résultats collectifs significatifs en faveur des jeunes, y compris migrants de retour :

- Les projets 'Accélération au Sahel' et PRECOP, auxquels il convient d'ajouter les projets 'SME linkages' et 'Guinea DFS Market Creation' (mis en œuvre par la SFI) visent à développer les opportunités de financements pour les entrepreneurs et PME.
- Outre ces derniers, des initiatives intéressantes devraient bientôt couvrir la Guinée comme ID MEET Africa 2 (sur financement européen et français) ou la *Youth Entrepreneurship Investment Bank* de la BAD. Elles bénéficieront aux jeunes entrepreneurs comme au secteur privé dans son ensemble. A cet égard, il convient également de souligner l'existence du Fonds de développement industriel et des PME (FODIP), qui pourrait apporter un appui financier aux entreprises plus formalisées.
- Les obstacles à l'accès au financement évoqués plus haut (taux d'intérêt élevés, faible gamme de produits financiers disponibles, manque de confiance dans les institutions financières, cadre réglementaire inadapté) sont en effet structurels et ne peuvent être dépassés que par la mise en œuvre d'une action concertée.

4.2.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT DANS LES SECTEURS DE L'ENTREPRENEURIAT ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

Outre les acteurs mentionnés ci-dessus, il existe de nombreux projets internationaux qui ne ciblent pas directement les migrants de retour mais visent à faire émerger des entrepreneurs dans le cadre du développement de chaînes de valeur. Mobiliser les PMO de ces projets, lesquels interviennent principalement dans le secteur de l'agriculture (Tableau 5) pourrait donc être envisagé à l'avenir pour diversifier les offres d'appui à l'entrepreneuriat hors de la capitale, et bénéficier de leur expertise technique.

Tableau 5 : Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de l'entrepreneuriat avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagée

Structure	Projet	Zones géographiques	Statut des projets
AFD (FA#6)	Projet de Développement de la Pisciculture Commerciale Familiale (PISCOFAM)	Basse Guinée, Guinée Forestière	En cours 2018-2024
	Projet d'Appui aux Systèmes d'Activités Rizicoles en Territoire de Mangrove (SARITEM)	Basse Guinée	En cours 2017-2022
	Projet d'établissement des fondamentaux de la filière avicole en Guinée (PEFFAG)	National	En cours 2020-2024
	Consolidation d'une filière de foyers améliorés en république de guinée	National	Récemment clôturé 2018-2021
	Entrepreneuriat féminin – à venir	Basse Guinée, Guinée Forestière	Récemment approuvé

BAD (FA#7)	Appui transformation agriculture guinéenne – PATAG – entrepreneuriat agricole jeunes	Basse Guinée	En cours 2019-2023
Banque Mondiale (FA#2)	Projet de développement de l'agriculture commerciale en Guinée (PDACG)	National	En démarrage 2021-2026
	Projet de Développement Agricole Intégré (PDAIG)	National	En cours 2018-2023
FIDA (FA#8)	Projet pour l'Agriculture Familiale, Résilience et Marché (AgriFARM)	Haute et Moyenne Guinée	En cours 2018-2024
ENABEL (FA#9)	Projet de soutien à l'émergence de l'économie créative	Basse et Moyenne Guinée	En cours 2021-2024
	INTEGRA	Basse et Moyenne Guinée	En cours 2018-2023
	ENTREPRENA	Basse et Moyenne Guinée	En cours 2019-2024
CCI (FA#10)	INTEGRA	National	En cours 2018-2023
FAO (FA#3)	Appui au développement de la filière de noix de Cajou au Nord-Ouest de la Guinée	Basse Guinée	En cours 2020-2022
	Amélioration de la filière maraîchère en faveur des populations victimes de Covid-19	Basse et Moyenne Guinée	En cours 2021-2023
	Appui à la Promotion de l'entrepreneuriat jeune par la création de fermes avicoles	Basse et Moyenne Guinée	En cours 2021-2023
ONUFI (FA#5)	Projet de relance de la filière ananas en Guinée	Basse Guinée	En cours 2019-2023

Il s'agit là des principaux projets en cours visant à développer des chaînes de valeurs mais d'autres acteurs interviennent dans cette optique et seraient également susceptibles d'accueillir des migrants de retour. Dans le domaine agricole, la BID, la Banque Arabe pour le développement économique en Afrique, USAID et le Fonds Abu Dhabi sont également présents et actifs.

Les migrants de retour pourraient également être référés vers des projets dont l'objectif est de renforcer la cohésion sociale à travers le soutien à l'entrepreneuriat et au développement d'activités génératrices de revenus. Certains de ces projets pourraient être sélectionnés pour permettre des référencement en fonction de leurs zones d'intervention et de l'assistance apportée :

- Plusieurs projets sont actuellement financés par le Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies (UNPBF) et mis en œuvre par la FAO, l'OIM ou le PNUD.
- Des OSC comme Plan International, laquelle met en œuvre le projet 'Société civile pour l'autopromotion féminine et l'emploi des jeunes' financée par l'UE, ou encore Aide et Action qui gère le projet 'Pour des communes inclusives et durables' sur financement de l'AFD pourraient également offrir des opportunités aux migrants de retour.

Enfin, certains projets présentent des approches pilotes innovantes susceptibles d'être répliquées et mises à l'échelle pour réintégrer un grand nombre de migrants de retour :

- **En zone minière, certains projets mobilisent le Fonds de Développement Économique Local (FODEL) pour soutenir l'entrepreneuriat local.** Ce fonds est alimenté par une contribution obligatoire des entreprises minières et géré directement par les collectivités locales. UNCDF a ainsi mis en place un fonds de garantie avec Afriland First Bank dans le cadre de son projet 'appui à l'amélioration de la gouvernance des redevances minières (AGREM)'. L'ONG 'Aide et Action' accompagne quant à elle des potentiels bénéficiaires à solliciter des financements du FODEL pour leurs activités grâce au projet 'Pour des communes inclusives et durables'.
- **L'OIM a quant à elle récemment mobilisé la diaspora pour développer l'entrepreneuriat sur financements belges et italiens.** Cette approche apparaît prometteuse car la diaspora dispose de ressources financières et de compétences qui pourraient profiter aux migrants de retour dans le cadre de formations, mentorat ou projets communautaires.

Focus Box 5 : Opportunités d'actions dans le secteur de l'auto-emploi / entrepreneuriat et de l'accès au financement

Opportunités d'action à court terme

- L'écosystème local d'incubateurs ainsi que l'APIP et le CAPME pourraient être mobilisés afin de renforcer et diversifier les parcours de réintégration existants.
- La coordination avec les autres PTF appuyant activement les incubateurs / accélérateurs d'entreprise (Banque mondiale, BAD, PNUD, CCI, ENABEL, AFD etc.), pourrait être consolidée et s'intégrer dans le cadre d'une stratégie de renforcement de la gouvernance du secteur. Les PTF intervenant dans le cadre de la stimulation des filières porteuses, notamment dans le secteur agricole, ainsi que les programmes dédiés au renforcement de la cohésion sociale à travers l'entrepreneuriat, pourraient également être mobilisés dans le but d'accueillir davantage de migrants de retour parmi leurs bénéficiaires.
- Afin d'accroître le réseau mis à la disposition des migrants de retour, un soutien pourrait également être apporté aux incubateurs afin de renforcer leurs synergies avec les lieux, structures et événements de soutien à l'entrepreneuriat récemment créés ou en voie de création en Guinée (tech Hub de l'Université de Labé, maison de la PME, incubateur de Boffa, technopôle de Sonfonia, Orange digital center, Salon des entrepreneurs de Guinée, etc.)
- Les entreprises proposant des services financiers aux entrepreneurs pourraient être associés en amont de la définition des parcours de réintégration afin de proposer un accompagnement associant à la fois un soutien au montage de projets et à la recherche de financements. Cette stratégie permettrait de limiter la mortalité des microentreprises et d'améliorer la durabilité de la réintégration des migrants de retour.

Opportunités d'actions à moyen terme

- L'UE pourrait envisager de jouer un rôle plus central dans la coordination entre les multiples projets de renforcement de l'écosystème entrepreneurial, laquelle favoriserait une utilisation plus optimale des ressources ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie plus cohérente entre les différents partenaires.
- Du point de vue de l'accès aux financements - volet clé du succès d'une stratégie de création d'emplois basés sur l'entrepreneuriat - l'UE pourrait considérer de soutenir plus activement l'offre financière et le développement de la microfinance en Guinée.

- Enfin, il est à noter que la Guinée bénéficie relativement peu des projets internationaux liés au développement de l'auto-emploi / entrepreneuriat¹, comparativement à d'autres pays de la sous-région (Sénégal, Nigéria, Côte d'Ivoire). L'objectif d'une répartition géographique plus équilibrée pourrait être prise en compte lors de la définition de la programmation dans la sous-région.

4.3. SECTEUR PRIVE ET SALARIAT

4.3.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

L'économie guinéenne demeure sous-diversifiée et l'emploi salarié très minoritaire, ce qui rend la réintégration des migrants de retour par le salariat très difficile². La structure économique du pays et le marché de l'emploi sont restés globalement inchangée au cours des dernières décennies : l'emploi salarié ne représente que 8,5 % de la main-d'œuvre alors que l'économie informelle représente 42 % du PIB^{xxvii}. L'exploitation minière génère 15 % du PIB et 80 % des recettes d'exportation, mais emploie moins de 200 000 personnes³, y compris celles qui travaillent dans les mines artisanales^{xxviii}. L'agriculture représente quant à elle environ 20 % du PIB, mais emploie plus de 50 % de la main-d'œuvre^{xxix}. Les emplois restants proviennent en grande partie des services, notamment le commerce de détail, la construction, les télécommunications et la finance. Le petit secteur manufacturier est surtout concentré dans la transformation des produits agricoles, les industries basées sur les ressources, les produits manufacturés et les boissons^{xxx}.

Par ailleurs, le manque d'éducation de base et l'inadéquation des compétences des candidats avec les attentes des employeurs représentent des obstacles supplémentaires à l'emploi salarié^{xxxi}. Avec un taux d'alphabétisation de seulement 31%⁴, les adultes guinéens restent parmi les moins alphabétisés de la région^{xxxii}. Seuls 8 % des Guinéens ont suivi une formation universitaire ou professionnelle^{xxxiii} mais, concernant ceux-ci, les entreprises rencontrées signalent toutes l'inadéquation des programmes d'études avec les besoins des entreprises. En conséquence, des postes demeurent inoccupés et, souvent, les entreprises préfèrent le recrutement de salariés étrangers. Plus généralement, cette inadéquation de compétences affecte la capacité des entreprises à se formaliser, à accéder aux financements et à saisir les opportunités liées à l'essor des secteurs minier et énergétique.

Si le potentiel de croissance de l'emploi salarié dans le pays demeure important⁵, il est limité par la gouvernance du secteur privé qui souffre encore, malgré des évolutions positives, du manque d'organisations représentatives et de structuration. A l'échelon ministériel, le ministère de l'Industrie, des PME et du Commerce, issu de la fusion du ministère de l'Industrie et des PME avec le ministère du Commerce, représente l'organe gouvernemental de référence sur le sujet. En termes de filières, les ministères susceptibles de participer à la création du plus grand nombre d'emplois sont ceux des Mines, de l'Agriculture et de l'Élevage. Au fil des ans, plusieurs chambres de commerce et associations d'employeurs ont été créées et coexistent, mais il n'existe pas d'homologue légitime en Guinée qui puisse représenter les intérêts du secteur privé dans son ensemble. Malgré tout, il existe

¹ A titre d'exemple, les initiatives de la BAD (*Boost Africa*) ou de la GIZ (*Make-it in Africa – The Tech Entrepreneurship Initiative*) dans le domaine du renforcement de l'écosystème entrepreneurial n'incluent pas la Guinée.

² Dans le cadre de l'IC, l'OIM n'a pu réintégrer que quelques dizaines de migrants de retour par le salariat.

³ Cette proportion représente moins de 3 % de l'emploi total.

⁴ A titre de comparaison, la moyenne en Afrique sub-saharienne est proche de 61% (Banque Mondiale, *Country private sector diagnostic*).

⁵ Notamment par le biais de l'exploitation des ressources naturelles du pays. Ces dernières ont commencé à être exploitées depuis 2010 (Banque Mondiale, *Country private sector diagnostic*).

des corps intermédiaires (faitières et fédérations professionnelles) et institutions publiques en mesure d'appuyer le secteur privé en Guinée, en particulier l'APIP (voir section 4.2).

4.3.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION A COURT TERME DES MIGRANTS DE RETOUR PAR LE SALARIAT

Peu de partenaires potentiels en mesure de jouer un rôle actif dans la réintégration des migrants de retour ont été identifiés mis à part les cabinets de recrutement à l'image de Trust Africa, qui pourrait être mobilisé pour le placement direct ou la mise en stage (Tableau 6).

Les cabinets de recrutement peuvent offrir une gamme relativement variée de services aux migrants de retour¹. Ceux-ci peuvent comprendre l'identification des postes, la présélection des candidats, la mise en relation avec les entreprises, voire des formations de très courte durée au bénéfice des candidats sur les compétences requises pour les postes disponibles. L'avantage comparatif de telles structures est leur carnet d'adresses, associé à une connaissance très précise des besoins des entreprises. Elles ont également un caractère indépendant et sont tout aussi actives dans le secteur formel que dans le secteur informel.

Tableau 6 : Structure avec laquelle la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
Trust Africa (FP#14)	OIM, Banque Mondiale, ONGs	Placement et formation	National

Trust Africa est un cabinet de recrutement qui non seulement est en mesure de proposer ces services, mais bénéficie également d'une expérience de collaboration avec des organisations internationales (Banque Mondiale et OIM notamment). L'éventail des entreprises que ce cabinet est en mesure de mobiliser et la diversité des secteurs économiques couverts (transports, mines, banques, énergies, services, etc.) peut en faire un partenaire utile en faveur de la réintégration de certains migrants de retour. Ceci d'autant plus que ce cabinet a exprimé son souhait de continuer à collaborer avec les PTF dans le cadre de projets internationaux. Trust Africa a notamment joué un rôle important, en partenariat avec l'OIM, dans la création d'un 'Salon de l'emploi et des compétences' destiné à présenter aux migrants de retour différentes voies de réintégration disponible. Ce salon a permis de rassembler un grand nombre de Directeurs des Ressources Humaines (DRH) de différentes entreprises guinéennes à Conakry. Ce type d'initiative est la marque d'une capacité de mobilisation réelle qui gagnerait à être plus exploitée à l'avenir.

4.3.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVE

De manière générale, les acteurs rencontrés s'accordent sur la nécessité de développer une approche holistique et intégrée de développement du secteur privé, seule capable de soutenir l'intégration durable des jeunes générations sur le marché de l'emploi. Selon ces acteurs, cette approche devrait associer une réflexion et un plan d'action sur le développement des secteurs porteurs et des chaînes de valeurs, de manière à promouvoir les conditions économiques nécessaires à la création d'un nombre significatif d'emplois durables en faveur des jeunes. Il n'existe cependant pas encore d'initiative de ce type. Bien que diverses études sur l'emploi des jeunes dans divers secteurs porteurs aient été menées par des PTF, celles-ci ne sont que rarement mises en commun. Il n'existe

¹ A titre d'exemple, d'autres cabinets de recrutement existent en Guinée, par exemple : Emploi Guinée, le cabinet LINK, Intellact consulting, CEFORMA et Somiril.

pas encore de stratégie globale à laquelle concourrait les différents PTF actifs en Guinée, ni de cadre de concertation à même de fédérer leurs différentes initiatives (voir section 3.2).

Du point de vue du renforcement des entreprises existantes, il n'existe en Guinée que quelques projets dédiés au renforcement des PME. Outre le programme INTEGRA qui intervient dans le domaine à travers UNCDF, les principaux projets en la matière sont portés par 'Investisseurs et Partenaires' (financé par l'UE) ainsi que par la Société financière internationale (SFI) du Groupe de la Banque Mondiale (Tableau 7).

Tableau 7 : Autres acteurs clés intervenant dans le cadre du renforcement du secteur privé avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagée

Structure	Projet	Zones géographiques	Statut des projets
Banque mondiale (FA#2)	Projet de renforcement de la compétitivité des PME en Guinée (PRECOP)	National	En cours 2019-2025
	Développement économique local guinéen (LED)	National	En cours 2018-2023
UNCDF (FA#10)	INTEGRA	National	En cours 2018-2023
Investisseurs et partenaires (FA#11)	Accélération au Sahel	National	En cours Démarrage en Guinée

La croissance du secteur minier pourrait agir comme un catalyseur de l'emploi si les politiques de contenu local' dans les zones minières étaient renforcées, et si les entreprises d'exploitation participaient davantage à la formation professionnelle des communautés. La croissance économique dans les zones minières constitue un enjeu critique, tant du point de vue de la réintégration des migrants de retour, que dans une logique de prévention, ces zones figurant, d'après l'OIM, parmi plus sensibles à la migration irrégulière (notamment la région de Boké)^{xxxiv}.

- **En dépit des dispositions du Code minier relatives au contenu local, les entreprises minières ne participent en général que peu à la croissance et à la diversification de l'économie locale.** Le manque de capacité des PME à répondre aux normes de qualité exigées par les multinationales continue de représenter un obstacle majeur, au même titre que les pratiques fiscales actuelles². Il est pourtant estimé qu'une augmentation, même modeste, de l'utilisation de produits locaux par les entreprises minières aurait un effet multiplicateur important sur toute l'économie des zones d'exploitations^{xxxv}. Cela représenterait des opportunités pour les PME locales dans de nombreux secteurs (construction, approvisionnement alimentaire, restauration, logistique, réparation de machines, équipements de protection, etc.). La SFI est active sur le sujet, notamment à travers le PRECOP et le projet de 'Développement économique local guinéen' (LED). Elle a également assisté le gouvernement dans la mise en place de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariats (BSTP), laquelle vise à faciliter l'accès des PME locales à ces marchés.
- **Bien qu'il existe une marge d'amélioration significative en vue du renforcement de l'implication des entreprises dans le secteur de la formation professionnelle, quelques**

¹ Le concept de 'contenu local' désigne pour une entreprise multinationale le fait d'intégrer dans ses processus de production, des entreprises et de la main d'œuvre locale dans les pays étrangers où celle-ci a des activités.

² Les incitations fiscales sont insuffisamment alignées sur les objectifs de contenu local selon la Banque Mondiale (*Country private sector diagnostic*) : exonérations de TVA faussant le marché et encourageant les entreprises étrangères à importer plutôt qu'à s'approvisionner localement.

initiatives ont vu le jour en ce sens dans le secteur minier. Les CFP de Boké et Beyla ont notamment été soutenus sur les plans technique et financier par des sociétés minières. Rio Tinto a ainsi appuyé le centre de Beyla et récemment signé un protocole d'accords avec le METFP. La compagnie des Bauxite de Guinée (CBG), Global Alumina corporation (GAC) et la Société Minière de Boké (SMB) ont pour leur part investi dans la région de Boké.

A moyen voire long terme, il existe une opportunité de renforcer l'écosystème d'appui au secteur privé afin qu'il représente une réelle opportunité pour les jeunes, y compris les migrants de retour. Outre la facilitation de l'accès au financement déjà évoquée (voir partie 4.2.3), les structures publiques d'accompagnement comme l'APIP ou le CAPME – en cours de création – seront amenées à jouer un rôle central et gagneraient à être soutenues dans leur développement. De la même manière, les structures faïtières et fédérations sectorielles sont des acteurs clés qui pourraient permettre de capitaliser sur les projets de développement des filières porteuses, et le partage de leurs acquis.

Focus Box 6 : Opportunités d'actions dans le cadre de la réintégration par le salariat

Opportunités d'action à court terme

- Les partenariats avec les cabinets de recrutement à l'image de Trust Africa pourraient être développés et diversifiés, afin d'accroître la mise en relation des migrants de retour avec les entreprises du secteur formel et du secteur informel.
- Ces structures pourraient également être amenées à jouer un rôle plus important au cours de phases de conseil et d'orientation des migrants de retour, notamment à travers l'organisation d'évènements comme le 'Salon de l'emploi et des compétences'.

Opportunités d'actions à moyen terme

- Les acteurs rencontrés s'accordent sur la nécessité de développer une approche holistique et intégrée de développement du secteur privé, seule capable de soutenir l'intégration durable des jeunes générations sur le marché de l'emploi. La Banque mondiale prévoit de lancer, dans le futur proche, une vaste étude sur les potentiels de développement de secteurs porteurs et de l'emploi, à laquelle il pourrait être judicieux pour l'UE de s'associer.
- Par ailleurs, les potentialités offertes par le développement des politiques de contenu local dans les zones minières mériteraient d'être davantage explorées, ces zones étant, selon l'OIM, parmi les plus sensibles à la migration irrégulière (en particulier celle de Boké). Dans ce cadre, les possibilités d'un partenariat avec la GIZ, également active dans le cadre de la gouvernance du secteur extractif en Guinée, pourraient être explorées.

4.4. SOCIÉTÉ CIVILE ET MIGRANTS VULNÉRABLES

4.4.1. ÉTAT DES LIEUX DE L'ASSISTANCE APPORTÉE AUX MIGRANTS DE RETOUR VULNÉRABLES EN GUINÉE

Les migrants de retour présentent souvent des profils de vulnérabilité nécessitant un processus de réintégration associé à une prise en charge psycho-sociale spécifique. L'OIM s'applique notamment à accorder une protection particulière aux mineurs, femmes enceintes ou seules avec enfant(s), aux victimes de traite ou de violences basées sur le genre. Une équipe dédiée à la protection, laquelle dispose de spécialistes de la prise en charge psycho-sociale, existe au sein de l'OIM. Elle manque cependant de moyens financiers et humains, à la fois pour identifier les profils nécessitant une

prise en charge particulière, mais aussi pour fournir à ces personnes une assistance suffisante, à la fois en termes de qualité et de durée.

Si des partenariats avec des structures étatiques ont été conclus par l'OIM afin de prendre en charge ses bénéficiaires les plus vulnérables, les migrants de retour ne sont néanmoins pas toujours perçus comme un public prioritaire par les autorités, si bien que la pérennité de ces partenariats publics, au-delà de l'IC UE-OIM, se pose. L'OIM a notamment conclu des partenariats avec le ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des personnes vulnérables (MPFE) lequel a déployé des assistants sociaux dans les centres de transit afin de participer à l'identification des personnes les plus vulnérables et participer à la mise en place des dispositifs de protection et de réintégration adaptés. Des structures spécifiquement dédiées à la prise en charge de certaines catégories de migrants vulnérables, placées sous la tutelle du MPFE, ont également vu le jour et pourrait, à l'avenir, être amenées à jouer un rôle significatif de gestion de cas. Il s'agit notamment du Système de Protection de l'Enfance en Guinée (SYPEG) et du Comité National de Lutte Contre la Traite des Personnes et Pratiques Assimilées (CNTPPA)¹. Sur le plus long terme, il existe également une opportunité d'engager un dialogue avec l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES), dont le mandat est de lutter contre la pauvreté et participer à l'évolution du dynamisme économique de la Guinée. Cette agence a notamment organisé de larges campagnes de transferts monétaires en faveur des ménages considérés comme les plus vulnérables². Cependant, à l'heure actuelle, les migrants de retour ne font pas partie des publics cibles de cette agence^{xxxvi}.

4.4.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR VULNERABLES

L'OIM a également développé un certain nombre de partenariats avec des acteurs nationaux et internationaux, dont la pérennité devrait être assurée au-delà de l'IC UE-OIM (Tableau 8).

Tableau 8 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

PMO	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
OGLMI (FP#15)	OIM, Expertise France, ONG	Sensibilisation, conseil et accompagnement à la réintégration	National
UNICEF (FP#16)	OIM, Grande Bretagne	Prise en charge complète des jeunes en détresse	National
Terre des Hommes (FP#17)	OIM, ONG ENABEL	Identification et appui des jeunes migrants en détresse	National

- **L'Organisation guinéenne de lutte contre la migration irrégulière (OGLMI) est une association de migrants de retour mise en place avec l'appui de l'OIM, laquelle joue un rôle grandissant dans le conseil, l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires.** Elle mène notamment des activités de sensibilisation sur les dangers de la migration irrégulière et accompagne les migrants de retour tout au long de leurs parcours de réintégration sous la forme de conseils et de

¹ Il est l'organe d'impulsion, de conception et d'élaboration des politiques, programmes et projets sur la traite. Il est composé d'acteurs publics et d'ONG, dispose d'un secrétariat exécutif et d'un 'Plan d'action national (2020-2022)' ainsi que d'un budget annuel.

² L'ANIES vise à réduire la pauvreté à travers la redistribution des richesses et par l'intermédiaire de systèmes de filets sociaux. Elle est soutenue par la banque Mondiale depuis 2012 à travers divers projets.

réseaux d'entraide. L'OGLMI travaille désormais en collaboration avec divers partenaires et notamment avec Expertise France dans le cadre du projet de 'Lutte contre la Traite des Personnes dans les pays du Golfe de Guinée'.

- **L'UNICEF collabore quant à elle avec l'OIM dans le cadre de la réintégration des migrants de retour mineurs, dont la proportion en Guinée est l'une des plus élevée de la sous-région.** L'agence les prend en charge intégralement après référencement de l'OIM et en attendant la réintégration familiale (placement temporaire, appui à la réinsertion socio-éducative et économique). Ce type d'accord pourrait être poursuivi grâce au nouveau projet régional de l'UNICEF 'Accès à la justice pour les enfants en mobilité', financé par l'UE.
- **Terre des Hommes intervient également dans le domaine de la protection de l'enfance et pourrait constituer un partenaire privilégié.** Terre des Hommes met en œuvre le projet d'Amélioration de la protection des enfants et jeunes migrants, dans les principales routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest' (PROTEJEM), financé par l'UE. L'organisation est ainsi susceptible de prendre en charge des jeunes migrants de retour en urgence mais pas de les assister en vue de leur réintégration. Elle pourrait néanmoins participer au développement d'un mécanisme national de référencement pour les migrant mineurs.
- **Enfin, de manière plus indirecte, d'autres partenaires spécialisés pourraient être mobilisés en fonction du profil de vulnérabilité identifié.** ENABEL intervient notamment sur la question des droits sexuels et reproductifs en Guinée à travers le projet *She decides* et pourrait servir de relais ou de partenaire financier pour assurer la protection de certain(e)s migrant(e)s de retour. Sur la question de la traite des personnes, bien qu'Expertise France n'offre pas d'assistance directe, la coordination avec cette organisation serait importante compte tenu des informations et outils qu'elle a mis, ou envisage de mettre, à la disposition des autorités. A titre d'exemple un fonds d'indemnisation pour les personnes victimes de traite est envisagé et pourrait contribuer à leur réintégration socio-économique. Par ailleurs, la collaboration pourrait également porter sur la pérennisation des structures développées dans le cadre de l'IC UE-OIM, et notamment la gestion des centres de transit et d'accueil.

Focus Box 7 : Opportunités d'actions dans le cadre de la prise en charge et de la réintégration des migrants de retour les plus vulnérables

Opportunités d'action à court terme

- Les partenariats avec les OSC et PTF mis en place par l'OIM dans le cadre de l'IC UE-OIM gagneraient à être pérennisés dans le cadre d'une stratégie de coordination avec les structures gouvernementales impliquées dans la prise en charge et la réintégration des migrants de retour les plus vulnérables.

Opportunités d'actions à moyen terme

- L'UE pourrait engager un dialogue avec les autorités nationales en vue de la pérennisation des partenariats développés par l'OIM avec les structures publiques, ainsi que soutenir les structures plus récemment créées (SYPEG, CNTPPA), lesquelles pourraient jouer le rôle de chefs de file dans le cadre de la réintégration des mineurs et des victimes de traite des personnes.
- Un dialogue avec la Banque mondiale et l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale pourrait également être engagé en faveur de la prise en compte des migrants de retour parmi les publics cibles de leurs actions.

-
- ⁱ *Mediterranean Developments - Flows from WCA*, OIPM, décembre 2021.
- ⁱⁱ Statistiques des migrants guinéens retournés assistés par l'OIM. OIM, septembre 2021.
- ⁱⁱⁱ Base de données '*Detection of Illegal Border Crossing, Frontex Migratory Map*', mai 2022.
- ^{iv} Entretien conduit par Altai Consulting, mars 2022.
- ^v Entretien conduit par Altai Consulting, mars 2022.
- ^{vi} Base de données de la Banque mondiale 2020 ; L'emploi, la productivité et l'inclusion des jeunes, Banque Mondiale, 2019.
- ^{vii} Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, 2013.
- ^{viii} Fiche du projet d'appui à la transformation de l'agriculture guinéenne et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes (PATAG-EAJ), Banque Africaine de Développement, 2018.
- ^{ix} L'emploi, la productivité et l'inclusion des jeunes, Banque Mondiale, 2019 ; Fiche du projet d'appui à la transformation de l'agriculture guinéenne et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes (PATAG-EAJ), Banque Africaine de Développement, 2018.
- ^x *Ibid.* et Description de l'action, IC UE-OIM Guinée.
- ^{xi} La migration irrégulière des jeunes en Guinée, OIM et Institut National de la Statistique, 2019.
- ^{xii} *Ibid.* Voir également, Enquête TPML d'Altai Consulting, 2021.
- ^{xiii} La migration irrégulière des jeunes en Guinée, OIM et Institut National de la Statistique, 2019.
- ^{xiv} Statistiques des migrants guinéens retournés assistés par l'OIM. OIM, septembre 2021.
- ^{xv} L'emploi, la productivité et l'inclusion des jeunes, Banque Mondiale, 2019.
- ^{xvi} Statistiques des migrants guinéens retournés assistés par l'OIM. OIM, septembre 2021.
- ^{xvii} Entretiens conduits par Altai Consulting, mars 2022.
- ^{xviii} Entretien conduit par Altai Consulting, mars 2022.
- ^{xix} *Ibid.*
- ^{xx} Entretien conduit par Altai Consulting avec la Direction Emploi Jeune au ministère de la Jeunesse et des sports, mars 2022.
- ^{xxi} Fiche du projet d'appui à la transformation de l'agriculture guinéenne et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes (PATAG-EAJ), Banque Africaine de Développement, 2018.
- ^{xxii} L'emploi, la productivité et l'inclusion des jeunes, Banque Mondiale, 2019.
- ^{xxiii} *Ibid.*
- ^{xxiv} *Ibid.*
- ^{xxv} Programme Décennal de l'Education en Guinée, Gouvernement de la République de Guinée, 2019.
- ^{xxvi} Etude de l'APIP sur la mortalité des entreprises, APIP, YS Consulting, 2020.
- ^{xxvii} *Creating markets in Guinea, Country private sector diagnostic*, Groupe Banque Mondiale, 2020.
- ^{xxviii} *Ibid.*
- ^{xxix} *Ibid.*
- ^{xxx} *Ibid.*
- ^{xxxi} Entretien conduit par Altai Consulting, mars 2022.
- ^{xxxii} *Creating markets in Guinea, Country private sector diagnostic*, Groupe Banque Mondiale, 2020.
- ^{xxxiii} *Ibid.*
- ^{xxxiv} Statistiques des migrants guinéens retournés assistés par l'OIM. OIM, septembre 2021.
- ^{xxxv} *Creating markets in guinea, Country private sector diagnostic*, Groupe Banque Mondiale, 2020.
- ^{xxxvi} Entretien réalisé par Altai Consulting, mars 2022.